un pour l'auteur des *discours et plaidoyers politiques*, dont l'éditeur Charpentier publie en ce moment le troisième volume, surtout si M. Victor Hugo se décide à l'appuyer. Or, c'est là, paraît-il, que gît le lièvre, car M. Victor Hugo hésite.

ROUBAIX-TOURCOING
et le Nord de la France

On enterrait, hier matin, à Tourcoing, une religieuse de l'ordre de Saint-François, originaire de Linselles, morte, à l'âge de 56 ans, après s'être consacrée à l'instruction des enfants pendant 28 ans.

Les personnes qui suivaient le cercueil étaient nombreuses. Parmi elles, et immédiatement après les parents, on a beaucoup remarqué MM. Hassebroucq, maire de Tourcoing; Leloire, Sasselange et Lehoucq, adjoints, et bon nombre de conseillers municipaux.

Quel contraste offre la conduite de la municipalité tourquennoise avec celle de Roubaix ! D'ailleurs, la liberté dont ont joui, dimanche dernier, les catholiques de Tourcoing ne l'établissait-elle pas suffisamment déjà ?

Le détachement du corps des pompiers de Roubaix qui a assisté au concours de St-Omer a obtenu les prix suivants :

Concours de pompes, 1re division ; 4me prix.

Concours d'apparat ; 3me prix.

Concours pour les détachements les plus nombreux ; 2me prix.

On lit dans la *Gazette de Tourcoing* :

Nous avons annoncé comme simple projet, la reconstitution de la société orphéonique des *Cricks-Sicks* de Tourcoing il nous revient que les efforts tentés pour cette renaissance musicale ont complètement abouti.

Une réunion préparatoire à cet effet a eu lieu lundi soir. On va sous peu se mettre résolument à l'œuvre.

Nous extragons d'un journal spécial le « Bulletin musical » les lignes suivantes qui confirment nos informations ;

« Nous sommes heureux d'apprendre qu'on reconstitue à Tourcoing la célèbre société des *Cricks-Siccs*, qui fut, il y a 20 ans, sous la direction de feu M. Rosoor la gloire de l'orphéon Français.

« C'est à notre collaborateur M. Louis Rosoor qui tente de *renouer* cette chaîne de succès et de relever le fier drapeau de la phalange Tourquennoise. Secondé par des amis dévoués, ardents apôtres de l'art musical, il arrivera, nous en sommes certains, à grouper avant peu autour d'un nom synonyme de gloire musicale un orphéon nouveau qui rappellera les splendeurs du passé. »

Voici l'état des subventions proportionnelles accordées en 1881 aux Sociétés de secours mutuels *approuvées*, qui ont fait, en 1880, un versement à leurs fonds de retraites, en exécution du décret du 26 avril 1856.

Aniche, 347.— Annœulin, 228. — Anzin, 509. — Armentières, employés de commerce et de l'industrie, 218. — Armentières, Saint-Hubert, 1,000. — Bailleul, Vrais-Amis (Saint-Vincent-de-Paul), 451. — Bais eux, Saint-Martin, 50.— Cambrai, employés de commerce et de l'industrie, 496.— Cambrai, maison Fontaine et Campion, 550. — Cambrai, ouvriers, 529. — Le Cateau, l'Union catésienne, 717.— Croix, Saint-Martin, 182.

Emmerin, Saint-Barthélemy, 258. — Haubourdin, Saint Jean-Baptiste, 713. — Hazebrouck, Anciens-Militaires, 300. — Lille, Artistes. 132. — Id., Barbiers-Coiffeurs, 86. — Id., Coupeurs et Réceptionneurs, 528. — Id., Instituteurs, 1,856. — Id., Prévoyance de Wazemmes, 1,500. — Id., Sauveteurs du Nord, 515. — Typographie lilloise, 2745. — Id., Voyageurs et Employés de Commerce, 623.

Linselles, Saint-Médard, 484. — La Madeleine-lez-Lille, Sainte Marie Madeleine, 862. — Marcq en Barœul, Saint Jean, 1,423. — Maretz, 284. — Merville, Saint Amé, 972. — Moulins Lille, Saint-Roch, 500. — Pecquencourt, 543. —Pérenchies, Saint Mathias, 500. — Phalempin, Saint Martin, 100. — Le Quesnoy, Fraternelle de prévoyance, 283. — Roncq, Saint Piat, 300.

Saint-André, Saint-André, 136.—Seclin Saint-Joseph, 142. — Somain, La Samainoise, 200. — Steenwerck, Saint-Roch, 100 — Tourcoing, Union laborieuse, 410. — Valenciennes, Générale de prévoyance, 200 ; Prévoyance des employés, 952 ; Union fraternelle, 1,349 ; Union valenciennoise, 100. — Verlinghem, Saint-Chrysole, 467. — Vieux-Berquin, 253. — Vieux-Condé, 500. — Raimbeaucourt 99 — Total : 25,689

S. G. Mgr l'Archevêque de Cambrai a fait remettre au Bureau de Bienfaisance la somme nécessaire pour que, le jour de son entrée, c'est-à-dire le mardi 5 juillet, une distribution générale de *pain* et de *viande* fût faite aux pauvres de la ville archiépiscopal.

Mgr Duquesnay a reçu le *pallium* des mains de S. Em. Mgr Czacki, jeudi dernier, dans la chappelle privée de l'hôtel de la Nonciature, à Paris.

Mgr Monnier, évêque de Lydda, auxiliaire de Cambrai; Mgr Druon, supérieur de Saint Louis-des-Français, et le chanoine Massart, secrétaire général de l'archevêché de Cambrai, assistaient à la cérémonie.

L'orphéon de Fives a remporté le prix unique de tenue et d'éloignement au festival de Saint-Omer.

Il y a quelques jours, un enfant de 8 ans, nommé Henri Dewauderd, jouait sur le quai de l'écluse du pont de Wattrelos à Roubaix, quand tout à coup il fit un faux pas et tomba dans le canal. Un batelier, nommé Dellemet, s'est précipité à son secours et a été assez heureux pour le retirer sain et sauf.

Un grave accident est arrivé, hier, à la nouvelle brasserie de Flers. Un plancher s'est effondré et a entraîné deux ouvriers dans sa chute. — L'un des deux n'a reçu que des blessures sans gravité, mais l'état du second inspire de sérieuses inquiétudes.

Mercredi matin, comme la veille, il y a eu un certain déploiement de police aux environs du cercle Ozanam, rue de Voltaire, et de l'ancienne maison des PP. Jésuites, rue Négrier, à Lille.

Il s'agissait, croyons-nous, de surveiller les membres du Congrès Eucharistique qui venaient visiter la résidence des PP. de la Cie de Jésus, maintenant occupée par son seul propriétaire le R. P. Braun par et son domestique.

Quant à la salle Ozanam, c'était sans doute de la réunion qu'il s'agissait.

Dans une réunion extraordinaire qu'il a tenue *hier*, le conseil municipal de Lille a voté un subside de 500 fr. payable immédiatement à Mme Gallet, la veuve de M. Gallet, maître nageur qui a été victime de son courage, lundi soir, en voulant sauver M. Druez. Il a été, en outre, décidé, qu'une rente viagère de 300 francs serait servie jusqu'à sa majorité à la fille du maître-nageur et que la Ville prendrait à sa charge les funérailles des victimes et qu'une concession perpétuelle au cimetière serait mise à la disposition de chacune des familles.

Le conseil se rendra en corps aux funérailles.

La société de géographie de Lille vient d'exprimer le désir de voir l'Administration revenir, dans l'exécution du Canal du Nord aux dispositions et dimensions du projet primitif de M. l'Ingénieur en chef Flamant.

Hier soir, a eu lieu à Lille, la réunion annuelle des anciens élèves du Collège de Brugelette. Elle était présidée par le R. P. Pillon, qui porte toujours vigoureusement ses soixante-dix-sept ans. Comme l'année dernière, MM. de Dorlodot, de Coupigny, et d'Haguerue, ont lu des poésies qui ont vivement impressionné tout l'auditoire.

L'on signale la présence de M. de Belcastel, l'ancien sénateur de la Haute-Garonne, au Congrès Eucharistique qui se tient en ce moment à Lille.

Les artistes et les amateurs de musique vont avoir leur journal spécial. Nous apprenons que la maison Ed. François et Cie (musique et pianos) bien connue à Lille, va faire paraître une publication hebdomadaire sous le titre de : *la Semaine musicale de Lille et du Département du Nord*. Nous souhaitons la bienvenue à ce nouveau journal, dont le premier numéro sera mis en vente dimanche prochain 3 juillet.

Voici qui concerne les promeneurs curieux de visiter les nouveaux forts en construction.

Plusieurs journaux assurent que le ministre de la guerre vient de prendre la décision suivante :

L'accès des chantiers des ouvrages de fortification en construction serait formellement interdit à toute personne étrangère à l'exécution des travaux en cours.

Les officiers en tenue pourront être admis à visiter les ouvrages terminés et occupés, sur l'autorisation de l'officier qui y commande. Mais cette autorisation ne pourra s'étendre aux personnes étrangères à l'armée accompagnant ces officiers. Le Ministre de la guerre sera seul juge de l'opportunité de laisser visiter les ourages de défense par les personnes n'appartenant pas à l'armée. C'est donc à lui qu'il convient de s'adresser pour obtenir les autorisations.

Mieux vaut tard que jamais, — mais c'est un peu tard, dix ans après les résultats qu'a eus notre complaisance pour l'espionnage prussien.

Voici le programme de la fête gymnastique et musicale que la *Jeunesse Roubaisienne* offrira à ses membres honoraires, dimanche prochain, à 5 heures du soir, dans son local de la rue du Grand-Chemin.

PREMIÈRE PARTIE. — Pas redoublé par la fanfare.

1. Entrée des gymnastes, marches et contre-marches.
2. Mouvements d'ensemble.
3. Travail en sections aux engins, barres fixes, barres parallèles, anneaux, trapèze.
Valse, par la fanfare.
4. Trapèze double.

DEUXIÈME PARTIE. — Pas redoublé par la fanfare.

1. Mouvements d'ensemble spéciaux.
2. Escrime, canne, boxe, chausson.
3. Travail libre aux engins.
Valse, par la fanfare.
4. Trapèzes volants, voltiges.
5. Rassemblement et Course finale.

Une liste sera déposée au contrôle pour les personnes qui désireraient se faire inscrire comme Membres Honoraires.

L'engagement est de 5 francs pour une personne et de 10 fr. pour une famille.

La société de gymnastique l'*Ancienne* offrira, dimanche prochain, à ses membres honoraires, une séance de gymnastique qui aura lieu à 4 heures, au siège de la société, rue du Chemin de Fer. L'harmonie la *Concordia* se fera entendre pendant cette fête dont voici le programme :

PREMIÈRE PARTIE. — Ouverture par la *Concordia*; Mouvements d'ensemble; Mouvements obligatoires aux appareils; Mouvements libres.

DEUXIÈME PARTIE. — Ouverture par la *Concordia*; Mouvements d'ensemble avec musique; Escrime; Trapèze quadruple; Section de boxe; Pyramides.

■En cas de mauvais temps, la fête sera remise.

On nous écrit de Mouveaux :

Deux carrousels au bénéfice des pauvres ont eu lieu, dimanche et lundi, dans notre localité.

Le dimanche, le cortège s'est formé vers cinq heures de l'après-midi, à l'estaminet du *beau Bouquet*, route de Roubaix.

La *Musique municipale* marchait en tête, puis les sapeurs-pompiers, 150 cavaliers, et un grand nombre de voitures.

124 cavaliers ont concouru.

Voici les noms des lauréats :

1er prix, M. Théodore Delemasure, d'Annappes.

2e, M. Julien Deleplanque, de Loos.

3e, M. Hyacinthe Dillies, de Marcq-en-Barœul.

4e, M. Jules Lepers, de Roubaix.

5e, M. Paul Gouillard, de Marcq en-Barœul.

Pendant le carrousel, une quête a été faite dans le parc, au bénéfice des pauvres.

Les spectateurs étaient très-nombreux.

Le lundi, le cortège s'est formé vers six heures à l'estaminet de la *Forgette*.

50 cavaliers ont concouru.

Voici les noms des lauréats :

1er prix, M. Charles Nutte, d'Hem.

2e, M. Théodore Mulliez, d'Hellemmes.

3e, M. Jules Mulliez, d'Hellemmes.

La fête s'est passée sans aucun incident.

Dimanche prochain, 3 juillet, un grand concert au bénéfice des pauvres sera donné par notre *Musique municipale*, dans les magnifiques jardins de M. Charles Pollet.

La *Musique municipale* de Tourcoing et la *Grande Fanfare* de Roubaix prêteront leur concours à cette fête de bienfaisance.

L'estaminet de Tourcoing, dans lequel un individu nommé Choquel s'introduisait nuitamment et par la fenêtre, comme nous l'avons raconté hier, n'est pas celui de M. Hautsone, mais bien celui de M. Desfontaines.

C'est M. Hautsaune qui est cabaretier rue Borgne, qui en passant, a aperçu le voleur et l'a arrêté, comme nous l'avons déjà dit.

Un cheval d'une certaine valeur, appartenant à M. Destailleur, charretier, sculpteur de Roubaix, est tombé mort hier, rue du Moulin Rapet.

Les douaniers ont arrêté, lundi vers 8 heures du soir, Louis Dechaere, 32 ans, ouvrier de fabrique, demeurant à Roncq. Il était porteur de 15 kil. de tabac.

La musique du 43e de ligne est allée mardi matin au devant du 127e régiment de ligne, arrivé à 10 heures et demie à Lille.

La distribution des billets de logement a duré environ une heure. C'est pendant cette halte qu'un soldat, exténué de fatigue, a eu une faiblesse, de courte durée; aussitôt remis, ce brave a repris ses armes et sa place dans les rangs.

Le 127e avait couché la nuit précédente à Beuvry, d'où il est parti vers 3 heures; il avait donc fait 33 kilomètres en 7 heures.

Le 127e partira mercredi de Lille pour Bailleul et de là pour Dunkerque, où ont lieu les exercices de tir.

Grand émoi dans le monde des cafés-concerts. Mlle Claire Gambetta, cousine germaine de M. le président de la Chambre, nous assure-t-on, quittera prochainement le café Desmazières, où elle se fait encore entendre chaque soir, et se rendra de Lille à Paris.

Son talent, ignoré, croyons-nous, du grand public, était, paraît-il, très apprécié dans le faubourg Notre-Dame, à Lille.

Hier, vers 4 heures du matin, un garde de nuit passant rue de la Vignette, entendit des cris plaintifs. Il s'approcha et vit une femme étendue sur le sol.

C'était la nommée Elisa Hespel, femme Duez, âgée de 64 ans. Le garde s'empressa d'aller chercher le docteur Manoury, pour lui donner les premiers soins, puis on la fit transporter d'urgence à l'hôpital St-Sauveur. On a constaté une fracture de la jambe droite et plusieurs autres blessures.

On attribue cet accident à un accès de folie.

Cette malheureuse s'est, en effet, jetée volontairement par la fenêtre pour n'avoir pas, dit-elle, à déménager d'une maison dont elle était locataire depuis 27 ans.

Marché aux grains du 29 juin 1881. — Blés blancs, marées 16, hectolitres amenés, 224; hectolitres vendus, 214, hectolitres remis, 10.

Blés macaux, néant.

Prix des blés blancs, de 21 fr. à 24 fr. l'hectolitre.

Il n'y avait pas de blés macaux.

Vente ordinaire, hausse moyenne de 25 centimes à l'hectolitre.

UNE TOUCHANTE CÉRÉMONIE A BAISIEUX

Notre correspondant particulier nous écrit :

Une cérémonie bien touchante et dont la population conservera longtemps le souvenir, a eu lieu dans cette commune, le 27 juin. La société des *Anciens Militaires* y a inauguré le monument élevé à la mémoire des enfants de Baisieux morts pendant la guerre de 1870-1871.

Plusieurs discours ont été prononcés ; nous reproduisons ci-dessous celui de M. Denis, président de la société :

Mes chers compatriotes,

Nous voici réunis au pied de ce monument élevé à la mémoire de nos concitoyens morts pendant la guerre.

Il y a dix ans, la France, menacée jusque dans son existence, appela tous ses enfants à la défense de son territoire.

Parmi les nombreux défenseurs que Baisieux fournit à la patrie en danger, cinq, en disant adieu à leurs familles, à leurs amis, à leur cher clocher, ne devaient plus les revoir ; le destin les avait désignés comme devant être la part de Baisieux parmi les victimes de cette funeste guerre.

Les noms de ces cinq braves sont gravés sur cette pierre, ce sont :

Constant, Louis, tué à Villersexel, dans l'armée de la Loire.

Lemaire, Firmin, blessé mortellement à la bataille de Pont-Noyelles. Il repose sous ce monument.

Jules Delcour a eu le cou traversé d'une balle à la bataille de Patay; il est enterré dans cette ville.

Emile Derache et Isidore Lirique, ont été tués tous deux au combat sanglant de Gravelotte.

Le souvenir de nos chers camarades n'était, certes, pas effacé de nos cœurs ; mais nous devions à leur mémoire une marque plus éclatante de notre admiration.

Nous devions à leurs familles, cette consolation de se savoir entourées de l'estime générale, par la glorification de la mémoire de ceux qui leur furent si chers.

Partout, sur le sol français, on élève des mausolées aux soldats morts pendant la guerre ; Baisieux n'a pas voulu rester en arrière. La commune tout entière, par un élan admirable, a pris part à l'érection de ce monument ; qu'elle accepte ici nos meilleurs remerciements.

Qu'il nous soit permis de remercier également la municipalité du bienveillant concours qu'elle nous a prêté.

Nous sommes heureux de témoigner toute notre gratitude à Messieurs les officiers de l'armée active, que vous voyez ici, et qui sont les dignes représentants de l'armée française; à Messieurs l'Inspecteur, lieutenant et préposés des douanes, toujours soldats quand la patrie est en danger.

Oui, je le répète, nous sommes heureux de témoigner toute notre gratitude à ces Messieurs qui daignent rehausser de leur présence cette cérémonie qui est destinée, dans la pensée de ceux qui l'ont provoquée, à inspirer des idées patriotiques à cette jeune génération, l'espérance de la France.

Tous nos remerciements à la musique, pour le bienveillant concours qu'elle nous prête en cette circonstance.

Enfin, notre reconnaissance est acquise à M. le Curé, qui n'a pas voulu rester étranger aux sentiments qui animent sa paroisse.

Que ce monument s'élève donc comme le gage de notre commun amour pour la patrie; qu'il soit le souvenir impérissable des cinq camarades que nous avons perdus; qu'il fasse enfin l'admiration de nos descendants en, leur apprenant comment Baisieux sait honorer la mémoire de ceux qui meurent pour la défense du pays.

Et si un jour la patrie était de nouveau menacée, vous, jeunes enfants, espoir de l'avenir, puisez dans la vue de ce mausolée, le courage du devoir, l'abnégation et le dévouement jusqu'à la mort.

Quoi qu'en dise le *Petit Nord*, cette cérémonie était faite en dehors de tout sentiment politique : le seul mobile qui l'a inspirée était de perpétuer le souvenir de ceux qui sont morts pour la patrie. Et le reporter de la feuille lilloise ferait presque croire qu'il est, lui, dépourvu de tout sentiment patriotique pour écrire d'une façon si inexacte et sur un ton comminatoire qui ne lui sied pas du tout. Le *Petit Nord* n'a pas voulu mentir à sa réputation.

X.

La Conférence de M. Jules Guesde

Lundi a eu lieu, au Théâtre des Variétés, à Lille, la conférence donnée par M. Jules Guesde, rédacteur du *Citoyen*, de Paris. Cinq cents personnes environ, parmi lesquelles nous avons distingué une dizaine de dames, y assistaient.

L'ouverture de la réunion avait été fixée à onze heures ; mais c'est à onze heures et demie seulement qu'il a été procédé à la formation du bureau.

M. Giard, professeur à la faculté de médecine de l'Etat, a été nommé président par acclamation; M. Jonques a été désigné comme secrétaire. MM. Giedel et Vandoux ont également pris place au bureau en qualité d'assesseurs.

La parole ayant été donnée à M. Jules Guesde, l'orateur a commencé par déclarer que la conférence était contradictoire, il n'entendait pas imposer ses opinions et qu'il était prêt à répondre aux objections qui lui seraient faites, à donner les éclaircissements qui lui seraient demandés.

S'efforçant ensuite d'établir la nécessité de l'étude de la *question sociale*, M. Jules Guesde a déclaré que le travail n'était jusqu'ici vraiment productif que pour ceux-là seuls qui ne font rien. Il lui suffit, a-t-il dit, pour le démontrer de rappeler que, de 1850 à 1877, la richesse nationale a augmenté de 400 0/0 tandis que la population ne s'est accru que de 5 0/0 seulement.

Si la richesse était également répartie, le bien-être des salariés aurait augmenté dans une proportion notable; mais il est constant, au contraire, qu'en réalité la situation du prolétariat ne s'est pas modifiée. La raison en est simple. Le salarié ne reçoit que ce qui est nécessaire à l'entretien de son existence. On lui accorde ce qui suffit pour l'empêcher de mourir, parce que l'on a besoin de son intelligence et de sa force physique afin d'accroître le développement du capital.

Ces vérités, dit l'orateur, ont été reconnues par tous les économistes, alors que l'ouvrier était trop peu éclairé pour tirer parti de telles révélations. On s'efforce de contester ces axiomes, aujourd'hui, afin de sauvegarder les intérêts des classes privilégiées et d'arrêter de légitimes revendications. On cherche à dissimuler cette désolante vérité, que le travailleur est condamné à une misère éternelle, parce que sa rémunération ne s'accroît pas en raison de la productivité de son travail. C'est à cela qu'il faut attribuer l'accroissement continuel des souffrances des classes ouvrières et le spectacle scandaleux de l'opulence des classes oisives.

Un auditeur demande ce que l'orateur entend par classes oisives ; mais l'assistance proteste et prie M. Guesde de continuer.

Celui-ci n'en persiste pas moins à vouloir répondre immédiatement à l'interrupteur. Jadis, dit-il, au temps de la petite industrie, le fabricant prenait la plus large part dans le produit du travail, mais il travaillait lui-même. Aujourd'hui les grands industriels exploitent les travailleurs sans jamais s'associer à leur labeur.

Ces paroles sont couvertes d'applaudissements. On reproche à l'interrupteur d'être l'émissaire d'un organe opportuniste de notre ville. Une scène tumultueuse se produit alors. Des explications fort vives sont échangées. L'interrupteur, sommé de monter à la tribune s'y refuse et quitte la salle.

M. le président rappelle alors que le droit de réponse ayant été d'avance réservé, il convient d'écouter avec calme l'orateur en attendant pour lui répondre, qu'il ait pu exposer complètement sa pensée.

M. Guesde reprend ensuite la parole et s'élève avec une extrême vivacité contre la classe oisive composée, dit-il, d'actionnaires et d'obligataires, dont l'instrument de travail est constitué par une paire de ciseaux et dont l'unique occupation consiste à détacher des coupons de temps à autre. Cette classe oisive est inutile et dangereuse, elle ne représente, dit l'orateur, qu'un gigantesque estomac digérant le produit du travail, sans que cette fonction physiologique apporte aucune vitalité et aucune force au corps social.

Après avoir signalé les premiers dangers, qu'ils appellent l'évolution de la société dans le sens du capital, M Guesde s'est efforcé de faire ressortir les inconvénients du salariat, qui constitue, en réalité, le point capital de la question sociale. — Détruire le salariat, voilà quel doit être l'objectif des classes ouvrières et de tous ceux qui s'intéressent à leur sort. Mais comment le détruire ? poursuit M. Guesde. En fondant en une seule et unique classe le capital et le travail, en réservant à ceux qui sont à la peine la récompense, le produit du labeur. La richesse acquise par le travail appartient au travailleur comme l'outil est la propriété incontestée de celui qui s'en sert.

Pour obtenir cette fusion des deux classes laborieuse et oisive, il faut recourir à la socialisation du capital !

Comment cette transformation de la propriété individuelle en propriété collective, cette appropriation du capital mobilier et immobilier, depuis le sol jusqu'à la machine sera-t-elle possible ? se demande l'orateur ? Par l'expropriation, dit-il. C'est le seul et unique moyen que puisse employer une classe qui veut faire triompher ses revendications contre une autre classe qui l'opprime. C'est le système auquel la bourgeoisie a eu recours, lorsqu'elle a voulu supprimer les abus du clergé et de la noblesse ; c'est le système que le prolétariat sera obligé d'adopter, s'il veut en finir avec l'oppression du capital. L'orateur espère toutefois qu'en suivant cet exemple du tiers état, le prolétariat n'imitera pas la rapacité et l'avidité des bourgeois qui ont fait servir à l'augmentation de leur fortune personnelle, les confiscations accomplies au nom de la nation.

En reprenant la terre qui appartient à l'humanité tout entière et non à quelques privilégiés, le prolétariat restituera aux classes laborieuses leur propriété ; en confisquant le capital, les salariés reprendront simplement la plus-value donnée à la terre, leur propriété, par leurs pères, les serfs et les esclaves de tous les temps. Ils recueilleront l'héritage qui leur appartient.

Ce capital qu'est-il, d'ailleurs ? le produit du travail volé, — la somme des bénéfices réalisés à l'aide des efforts des ouvriers, dont la rémunération n'était pas proportionnée à la peine qu'ils se sont donnée.

En confisquant le capital, instrument d'oppression, le prolétariat fera un acte de justice. Mais cet acte de justice comment l'accomplir, si l'on n'a pas la force. Cette force, il faut la constituer en formant un grand parti ouvrier, ayant conscience de l'antagonisme qui existe entre les exploiteurs et les exploités.

Le premier article du programme ouvrier doit être la séparation du parti socialiste des partis politiques. Les salariés doivent se tenir à égale distance des bourgeois royalistes et des bourgeois républicains. Entre les ouvriers et les bourgeois il y aura toujours les cadavres de juin, et ceux des martyrs de la commune !

Ces paroles ont soulevé, comme on pouvait s'y attendre, de frénétiques applaudissements.

Après une courte suspension de séance, M. Guesde a repris la parole afin d'étudier les voies et moyens de la transformation sociale. Avant d'aborder cette seconde partie de la conférence, M. Guesde a tenu à constater que personne dans l'auditoire ne s'était présenté pour contester la vérité de ces quatre apophtegmes fondamentaux du collectivisme.

1° Le prolétariat est la conséquence inévitable du salariat.

2° Les capitalistes jouent dans la production actuelle un rôle plus effacé que celui des petits industriels dans la production antérieure.

3° Il n'y a d'autre moyen pour une classe de s'affranchir de l'oppression d'une autre classe que l'expropriation.

4° Les bénéfices du capital ne représentent pas autre chose que l'écart entre la moyenne des salaires et la productivité du travail.

Personne n'ayant cru devoir relever ce défi, l'un des assistants, M. Tencret, a demandé à M. Guesde de dire quelques mots, avant de terminer du rôle de la presse au point de vue de l'instruction populaire.

Reprenant ses argumentations, M. Guesde a affirmé que le collectivisme n'était point le communisme. Le collectivisme n'est, a-t-il dit, que l'appropriation en commun de l'instrument de travail. La consommation des produits du travail reste libre et c'est là, précisément, ce qui distingue le collectivisme du communisme.

Pour assurer la réalisation des idées nouvelles, pour déterminer l'application du programme collectiviste, il faut commencer par former un grand parti ouvrier. Il faut fonder, à côté de la république dans l'Etat, la république de l'atelier. Le bourgeois s'est affranchi, lui, en expulsant les souverains de l'Etat; le travailleur ne s'affranchira, à son tour, qu'en chassant le capitaliste de l'atelier.

Séparation des classes, organisation du prolétariat; distinction les entre politiciens et les socialistes. Voilà le seul programme pratique. Suffira-t-il de l'appliquer pour obtenir pacifiquement la solution du problème social. C'est aux adversaires du prolétariat qu'il appartient d'en décider. Se résigneront-ils aux réformes ; ou bien répondront-ils par des coups de fusil à de légitimes revendications ?

Dans tous les cas, le premier pas à faire, c'est de s'emparer, par le vote, des municipalités. Que les ouvriers se rendent maîtres des caisses municipales, puisque la bourgeoisie s'est attribué le budget de l'Etat dont elle se sert pour faire triompher ses idées et sauvegarder ses intérêts. Ne l'a-t-on pas vue, il y a quelques semaines encore, organiser, aux dépens du pays, la campagne *boursicotière* de Tunisie, acheter au prix du sang des fils d'ouvriers le droit d'élargir la sphère de ses spéculations ?

Cette façon un peu brutale, mais très sincère en somme, de faire le jour sur les motifs qui ont le plus poussé à la déclaration de guerre au bey a provoqué des applaudissements sans fin. Toute l'assistance a tenu à condamner la politique du cabinet Ferry, Constans en Tunisie.

La bourgeoisie, a repris alors M. Guesde, se sert du budget de l'Etat pour entretenir les soldats qui la défendent ; que les ouvriers puisent donc dans les caisses municipales ce qui leur est nécessaire pour aider le travail à résister à l'oppression du capital.

A ces ressources que le parti ouvrier puisera dans les finances municipales, pourront s'ajouter les richesses confisquées aux convents. On facilitera ainsi l'émancipation définitive des travailleurs. Si ces divers moyens ne suffisent pas, une révolution éclatera et il importe que les ouvriers soient prêts à en profiter cette fois. Cette révolution, les collectivistes ne la désirent pas, mais ils en tireront parti s'ils ne peuvent obtenir pacifiquement la réparation à laquelle ils ont droit.

La bourgeoisie aura eu la faculté d'éviter la lutte ; si elle se décide à l'engager, elle restera responsable des suites de cette effroyable collision.

Nos réformes, d'ailleurs, dit l'orateur, se peuvent accomplir sans effusion de sang. Pour nous rendre maîtres des usines, des canaux, des chemins de fer, il nous suffira de supprimer les obligations et les actions, sans nous livrer à aucune violence contre les obligataires et les actionnaires Les réformes sociales ne s'accompliront pas, d'ailleurs, en un jour; l'évolutionnisme aura ses étapes.

L'important est, pour le moment, de constituer les confédérations ouvrières partout où elles n'existent pas, de les développer là où elles existent déjà. La *Fédération du Nord* est merveilleusement organisée, M. Guesde invite tous les ouvriers de la région à y adhérer, à s'engager dans cette légion pacifique que le travail oppose à la soldatesque brutale *et sanguinaire entretenue* par la bourgeoisie.— Telle a été la conclusion de M. Guesde. Personne n'ayant réclamé la parole pour réfuter l'argumentation de l'orateur, M. le président a levé la séance. On s'est séparé dans le plus grand ordre. A deux heures moins un quart, la salle du Théâtre des Variétés était complètement évacuée.

— DUNKERQUE. — Les funérailles de MM. les abbés Goussen et Inghelaere ont eu lieu hier matin. Jamais on n'avait vu à un enterrement une assistance aussi nombreuse; toute la ville s'y était donné rendez-vous.

— VALENCIENNES. — Dimanche dernier, pour la procession de la Fête Dieu, un reposoir avait été élevé au bout de la Digue, à l'entrée du chemin des Planches. Au moment où s'approchait la procession on y voulut allumer les cierges. Le vent poussa la flamme vers les draperies qui prirent le feu et flambèrent en un instant.

Trois hommes qui travaillaient au reposoir ont eu les mains brûlées en essayant d'éteindre l'incendie, notamment M. Stef, plus grièvement blessé que ses compagnons.

— WASSIGNY. — La grêle a ravagé, mardi dernier, une grande partie du canton de Wassigny. Les dégâts ont été considérables.

Les pertes approximatives s'élèvent :

Pour la commune de Ribeauville, à 24.460 fr. Pour la commune de La Vallée-Mulâtre, à 75,600 fr. Pour la commune de Wassigny, à 56,600 fr. Pour la commune de Vaux-Andigny, à 71,798 fr. Ces pertes, en partie causées par la grêle, atteignent sensiblement bon nombre de particuliers et cultivateurs qui n'étaient pas assurés.

Les houblonnières de Vaux-Andigny ont particulièrement souffert, et à La Vallée-Mulâtre, les grêlons atteignaient une telle grosseur qu'un grand nombre de darreaux ont été brisés.

— ARRAS. — La ville d'Arras est autorisée à contracter un emprunt de 200,000 fr., et à s'imposer extraordinairement.

— DOUAI. — Un pigeon voyageur portant les inscriptions *Franck*, 127, a été recueilli par un sergent de la manutention militaire de Douai où on peut le réclamer.

— DOURLERS. — Par décision du Ministre des postes et des télégraphes, la commune de Dourlers est autorisée à créer un établissement de poste.

— VALENCIENNES. — L'*association chorale* de Valenciennes vient d'obtenir un grand succès au concours de Nemours: elle a remporté les trois premiers prix de lecture à vue, de musique religieuse et d'excellence.

— CAMBRAI. — La fanfare des Amis-Réunis, de Cambrai, vient de remporter au concours de Nemours, en division supérieure, 1re section : les premiers prix de lecture à vue, exécution et soli. De plus, le premier prix d'honneur à l'unanimité, avec félicitations du jury.

— La procession de l'octave de la Fête-Dieu a été escortée par un piquet du 1er régiment de ligne, avec capitaine et lieutenant.

— NIEPPE. — Un accident est arrivé dimanche à Nieppe, pendant la procession. On a coutume dans cette localité de dresser à la Fête-Dieu, un reposoir en face de l'estaminet de *Sainte-Hélène*. Au moment où la procession arrivait à l'endroit désigné, un des cierges brûlant sur l'autel mit le feu à une oriflamme et bientôt le reposoir ne fut plus qu'un amas de cendres.

— HAZEBROUCK. — Une évasion vient d'avoir lieu à la maison d'arrêt d'Hazebrouck.

C'est un militaire en permission qui a pris la clef des champs. Il avait été condamné dernièrement pour fraude.

Profitant de ce que les gardiens étaient occupés à apaiser un différend qui s'était élevé entre plusieurs détenus, il escalada le mur de la prison au moyen des tuyaux à gaz et à eau qui sont placés à l'extérieur du corps du bâtiment, sauta dans le jardin de la maison voisine qui est inhabitée et de là gagna la campagne.

Il est sans doute en ce moment de l'autre côté de la frontière.

— MARQUISE — Avant-hier, vers midi, en l'absence de leur mère qui était sortie un moment, les quatre enfants du sieur Beurgeois, journalier, à Leulinghem, étaient restés à la garde de l'aînée, âgée de douze ans.

Le plus jeune, Louis, qui n'avait que trois ans, échappa un instant à la surveillance de sa sœur, et, lorsque cette dernière s'en aperçut, le pauvre enfant venait d'avoir la tête écrasée par une voiture.

— FRUGES. — M. Réant, docteur en médecine, ex-interne des hôpitaux de Paris, nouvellement installé à Fruges, vient de mourir, victime du devoir, en soignant une petite fille atteinte d'une angine couenneuse.

M. Réant n'était âgé que de 28 ans, et laisse sa mère sans fortune.

— DOUCHY. — Le sieur B... a porté des coups violents à sa femme qui avait, paraît-il, l'habitude de s'enivrer. La correction a été trop *forte*; car, la malheureuse est morte hier matin de la raclée qu'elle avait reçue avant-hier.

— LIGNY. — Jeudi à une heure et demie du matin, M. Lamoureux Victor, cordonnier à Ligny, était éveillé par deux coups de feu tirés sous ses fenêtres. Il se leva et au même moment une vitre était brisée dans la chambre de sa fille Marie, âgée de 22 ans, exerçant la profession de sage-femme. Il se rendit dans la chambre de sa fille et aperçut un individu qui en escaladait la fenêtre, un revolver à la main. Avec l'aide de son fils, il se saisit de l'arme et repoussa l'intrus sur le pavé de la rue.

Voici ce qui s'était passé : Un jeune homme de 28 ans, nommé Albert Vérin, employé à la fabrique de Beauvois, fatigué de voir ses tendres avances un moment acceptées, puis tout à coup repoussées avec une persistance désespérante par la demoiselle Lamoureux avait décidé qu'il ne pouvait plus vivre sous ce dédain, et avait pris la résolution de mettre fin à ses jours. La journée terminée et la nuit venue, il se rendit de Beauvois à Ligny et, à l'heure que nous avons indiquée, il se tira deux coups de revolver, l'un dans la bouche, l'autre dans le côté gauche, puis poussé par la même folie, il brisa une vitre de la chambre de la demoiselle Lamoureux, et se mit en devoir d'en escalader la fenêtre en criant : « Marie, soigne-moi, je vais mourir. »

Repoussé par les parents de la jeune fille sur le trottoir, le pauvre fou fut transporté au domicile de ses parents où il ne tarda pas à succomber à ses blessures.

Etat-Civil de Roubaix.—

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 27 juin.— Hélène Dutha, rue de la Tuilerie, 30.— Marthe Beert, rue du Chemin de Fer, 87. —Marthe Florin, rue Archimède, cour Wille, 15.

Du 28. — Charles Dussart, rue du Fontenoy, cour Plouvier, 6. — Marie Decrane, rue des Longues-Haies, 39. — Julie Plouvier, rue Meyerbeer, maisons Delporte, 7. — Paul Nuyts, rue de l'Hospice, 13. — François Sturbaut, rue des Longues-Haies, cour Dupureur, 5.— Albert Faucon, rue Jacquart; 120. — Marie Albert, rue des Fleurs, 32, cour Desrousseaux. — Alfred Verschaere, rue de l'Epeule, 1, cours Lepers. — Louis Hinet, rue de Tourcoing, 64. — Fiore Cools, rue Meyerbeer, cour Delporte, 9. —Marie Mullier, rue de la Promenade, 6, cour Florin.— Jeanne Hespel, rue du Cuvoir, 42. — Hélène Vanzeebrouek, rue de la Clef, 3. — Albert André, rue des Parvenus, 78. — Edmond Vanmeenen, rue des 7 Ponts, cour Dupont. — Clara Wattelar, rue des Auges. — Jean Dasprez, rue des Anges, maisons Frère. — Alphonse Noif, rue de Soubise, cour Browaeys, 18.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 27 juin. — Oscar Roger, 1 an, rue de Lille, cour Delerue.— Victorine Devos, 15 ans, dévideuse, rue d'Alma, fort Frasez, 61. — Hector Desmedt, 8 mois, rue de la Guinguette, cour Mullier, 28.

Du 28. — Catherine Bohée, 56 ans, lessiveuse rue Vaucanson, cour Aveton. — Louis Fiévet, 48 ans, employé de commerce, rue des Arts, 34. — Sophie Descamps, 49 ans, ménagère, Hôtel-Dieu.

MARIAGES du 27. — Victor Hottaabeck, 41 ans, mécanicien, et Joséphine Bergo, 37 ans, ménagère. — Oscar Cousin, 26 ans, ajusteur mécanicien, et Rosalie Vandevalle, 18 ans, bobineuse. — Jules Guermonprez, 22 ans, lamier, et Sidonie Agache, 23 ans, dévideuse.—Auguste Verheyn, 20 ans, mécanicien, et Sidonie Bauwens, 21 ans, soigneuse. — Léopold Desmet, 35 ans, débourreur, et Marie Pauwels. 40 ans, soigneuse. — Charles Steenput, 23 ans, teinturier, et Eudoxie Benout, 25 ans, gilletière. — Charles Miedergang, 34 ans, et Marie Veys, 26 ans, ménagère.

Du 28. — Henri Desprets, 34 ans, tanneur, et Elisa Rincheval, 24 ans, sans profession. — Louis Lecler, 23 ans, domestique, et Sophie Debacque, 24 ans, cuisinière.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille FIÉVET-GÉLUCK, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-Joseph FIÉVET, décédé à Roubaix, le 27 juin 1881, à l'âge de 48 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le jeudi 30 courant, à 9 heures, en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix. Les VIGILES seront chantées le mercredi 29, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Arts, 34.

Les amis et connaissances de la famille DERVILLE-WIBAUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Françoise-Marie-Joseph HONORÉ, veuve de feu Monsieur Louis DERVILLE, pieusement décédée à Roubaix, le 29 juin 1881, dans sa 69e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI, qui sera célébrée le vendredi 1er juillet, à 9 heures, aux VIGILES, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le samedi 2 dudit mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire rue du Chemin-de-Fer, 22.

Les amis et connaissances de la famille DELESPIERRE-LEMAN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-Joseph DELESPIERRE, décédé à Roubaix, le 2 juin 1881, dans sa 65e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI qui sera célébrée le jeudi 30 courant, à 9 heures, aux VIGILES qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le vendredi 1er juillet, à 10 heures en l'église Notre-Dame, à Roubaix.—L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Alma, 20.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le jeudi 30 juin 1881, à 10 heures pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Félix MULLIEZ, époux de Dame Elise DUCHATELET, décédé à Roubaix, le 26 juin 1876, dans sa 36e année.—Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Madame veuve CLARISSE-LECOMTE et sa famille, vous prient d'assister à l'OBIT SOLENNEL DU MOIS qui sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 30 juin 1881, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Augustin LECOMTE, décédé à Roubaix, le 23 mai 1881, dans sa 89e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ÉPHÉMÉRIDE. — MERCREDI 29 JUIN. — *Saint Pierre et saint Paul apôtres.* — 1650. — MORT DE JEAN ROTROU. — Jean Rotrou, naquit à Dreux en 1609. Il s'acquit une grande réputation par ses comédies et ses tragédies. Le cardinal de Richelieu lui donna une pension. Il fit plusieurs pièces, dont la plus estimée est l'Antigone. Il mourut à Dreux en 1650.